

Réunion Commission Alpine du 17/10/2014

Présence des membres constituants : Déat Philippe, Delor Philippe, Cohadon Raoul, Bouchalois Patrick, Cusset Lionel.

Présence des membres associés : Petit Mathias, Olivier Jouve, Mathieu Philippe,.

Présence de Jordanne Couderc

Excusés :

Absents : Barnerias François, Coudun Laurent, Jordanne Couderc, Butez Franck, Gardette Daniel, Jean-Jacques Belmond, Chauvel-Aujames Catherine, Chastanet Eric, Plard Lionel, Barthélémy Véronique, Carsac Laurent, Patrick Pelat

le CTS : Frédéric Echavidre.

Adoption des PV de la commission Alpine du 19/09/2014

: **A l'unanimité** / aucune remarque préalable par retour mail.

Objet : point sur les dossiers élaboration du Calendrier 2015

– début de séance à 18h30

Convention avec le collège du Pavin

1/ une convention a été émise par le collège du Pavin et adressée en fin de semaine 41 au président Moreau. Ce dernier remarque que le document comporte des points nécessitant éclaircissement. Ce que constate les membres de la commission présents. Franc Butez en charge du Dossier et Philippe Déat récemment adjoint avec Laurent Carsac (en remplacement de Laurent Dubien, démissionnaire), étant absent pour Franc et n'ayant assisté à la réunion du collège pour Philippe, aucune explication ne vient étayer le débat et le contenu de la convention.

Le sujet fera l'objet d'un examen lorsque la convention aura été revue par Pierre Moreau avec les chargés de dossier pour le comité et l'administration de Collège Pavin.

Le contenu « CRES » et son avancée sur la saison à venir, reste de la responsabilité des membres de la commission mandatés par cette dernière pour suivre le dossier.

Bilans des stages :

Les stages U10 U12 ont été suivis par Raoul qui se dit satisfait tant des acquis techniques des jeunes que de leur implication. Rien à dire sur l'organisation logistique produite par Jordanne, si ce n'est un grand merci pour son professionnalisme. L'expérience d'Amneville est des plus fructueuses de l'été. Le premier stage a permis d'identifier des secteurs d'économies possibles sur le stage qui seront opérées sur les prochains séjours. Les conditions optimisent le temps de ski même pour des petits. Il faut déplorer une grosse casse en matériel (piquets de 27φ)

Le matériel pour remise en état sera commandé, la botte reconstituée.

Les stages U14 U16 ont été suivis par Manu, Baffy et Path. Tous sont satisfaits du travail réalisé sur l'été. Bonnes conditions et optimisation des temps de ski en particulier sur le terrain de Val D'Isère. Le stage physique proposé sur le Mont Dore par Path sera reconduit et sert de point de départ pour les préparations physiques à mettre en place dans les clubs préalablement à la chausse des skis.

Des programmations sont d'ores-et-déjà posées sur les clubs du Lioran, du Mont Dore et de Besse.

Les Bilans de stages individuels, définis par la commission en juin, ont été mis en place. Ils sont adressés par Jordanne aux familles et aux entraîneurs de club. A défaut au président de club pour transmission. Il devient urgent que chacun des clubs concernés fasse savoir à Jordanne les coordonnées des entraîneurs concernés pour chaque athlète.

Suivi des blessés :

Scott Collin deux interventions chirurgicales cet été, déscolarisé pour son année de 6^{ème}, et organisé avec le CNED, se verra proposer un enrichissement de son temps d'entraînement par une invitation à rejoindre les stages d'entraînements des U14, sur décision des entraîneurs du comité. Ce sera le cas sur la semaine 46 et le stage vitesse de Tignes.

Etienne Cusset Retenu pour convalescence hors des programmes comité et sujet à un traitement médicamenteux au long terme, il est confié à Olivier Jouve le soin de suivre la situation médicale d'Etienne et l'accompagner dans sa démarche déclarative au niveau de la médecine du sport et des contraintes liées à la législation anti dopage.

Les stages U16 élite U18 critères FIS. Les Athlètes concernés sont accueillis dans la nouvelle organisation partagée avec l'Association Orsatus. Le dernier étage qui manquait aux programmes du comité d'Auvergne pour accompagner ses athlètes au haut niveau jusqu'à l'accession à un collectif national tout en conservant son identité Auvergnate trouve sa réalisation par cette mutualisation. Le terrain de jeu sur la station de Méribel, la qualité d'accompagnement pluridisciplinaire qu'exige le haut niveau sont apportés par l'association de GAP. Une partie de la logistique et de l'administratif, l'appui fédéral et le savoir-faire dans la gestion de groupes sont apportés par les cadres de la commission Alpine du Comité d'Auvergne.

Philippe Delor, précise que l'échéance électorale du comité d'Auvergne de mai dernier a mis en évidence, la non adhésion d'élus de clubs et du comité d'Auvergne à la politique sportive élaborée par la commission alpine. Ceci, bien qu'ayant certains de leurs licenciés concernés par les programmes sportifs d'accès au haut niveau mis en place par la commission alpine et faisant « quid », des familles fortement engagées financièrement dans l'accompagnement de leurs enfants. Les cinq dernières années ont proposé à l'Auvergne de construire, puis de gérer l'outil d'accès au Haut Niveau, n'en voulant pas, l'outil étant pourtant nécessaire pour les athlètes ayant intégrés des pôles interrégionaux ou des sections aménagées de bi qualification avec un accompagnement haut niveau pour leur deuxième année en U16 ; Il voit le jour, confié à une structure « privée » : Orsatus.

Les licenciés Auvergnats engagés dans le dernier étage des programmes haut Niveau du comité d'Auvergne sont ainsi accompagnés par la commission Alpine du comité d'Auvergne et protégés de ses détracteurs.

L'accès direct, à la structure Orsatus, est fermé à tout licencié Auvergnat, non professionnel et n'étant pas accrédité par la commission Alpine. Les licenciés Auvergnats n'étant pas engagés dans la filière Haut Niveau à l'issue de leur première année U16 ou étant hors critères FIS comité en U18, sont inéligibles à Orsatus en conservant leur identité Au.

Calendrier Régional 2014/2015 :

Il ne peut être publié sous sa forme actuelle :

- Manifestement l'envoi du calendrier n'a fait l'objet d'aucune démarche préalable auprès des stations.
- Les courses à Besse de Janvier sont toutes programmées en nocturnes : pourquoi ?
- Les deux dates en période de vacances, des 14 et 21 Février sur la station du Lioran, sont refusées, par la direction de la station qui a adressé en ce sens information au BTR. Le ski club du Lioran mettra en œuvre les moyens nécessaires à l'organisation des courses qui lui seront confiées par les responsables de l'élaboration du calendrier régional, lorsqu'il y aura eu accord entre ces derniers et la direction de la station.
- Pas de retour sur les trois dates proposées à ski club de Chastreix. Ont-elles-été communiquées à la présidente du club et la direction de la station de Chastreix ?

La commission reste en attente des suites à donner au calendrier régional.

Tenues Comité (discipline Alpine) financée par le laboratoire DERMOPHIL

Réceptionnées en fin de mois, elles sont à l'attention exclusive des U10 U12 U14 et U16 en programme comité. Elles seront floquées aux couleurs de leur acheteur (le Laboratoire DERMOPHIL) et des sponsors de la commission : Caisse d'épargne, Panoramique des Dômes et Picture. Par obligation fédérale, elles arboreront également les logos de la FFS et des ESF.

Philippe Mathieu souligne que ces vestes, d'une valeur marchande de 9000€, sont obligatoires pour les jeunes en programme comité. Elles sont mises à disposition contre 20€ annuel et dépôt d'un chèque de caution de 200€. Elles feront l'objet d'une charte d'utilisation signée par les familles et ne seront portées qu'en stage comité ou en course lors de sélection régionale. Leur utilisation quotidienne, en station ou en club, sera interdite sous peine d'encaissement de la caution.

Le parc de Super G :

Jordane Couderc précise qu'il est maintenant conséquent est permis d'équiper tous les jeunes en programme Comité. Il est constitué de ski appartenant soit au ski club du Lioran, soit à la commission Alpine. La mise à disposition aux familles se fait en contrepartie d'une indemnité de 100€ pour la saison de septembre à septembre. D'où proviennent les skis (Club du Lioran ou Comité) la totalité de la recette de location revient au comité et sera intégralement utilisée pour l'entretien du matériel, le renouvellement ou l'acquisition de nouvelles paires. Les paires non attribuées du parc pourront être mises à disposition des jeunes, hors programme comité, qui durant la saison, se qualifieraient par les « CRJ – Coupe d'argent » pour les épreuves de Super G, organisées sur Orcières, Morzine les Gêts et Prat-Loup, lors des épreuves de la Coupe de France Citadine et de la Citizen Cup.

Inscription CFC des Ménuires les 13 14 décembre 2014 :

La première étape de la Coupe de France Citadine se tenant avant la reprise de la saison de ski sur notre massif. Le « CRJ – coupe d'Argent » servant à identifier les 16 meilleurs compétiteurs U14 U16 du massif pour participation à la CFC, ne pouvant tenir son rôle, il est retenu le fait que ne seront concernés pour une participation à la compétition des 13 et 14 décembre, que les jeunes en programme Comité.

Le cas particulier Maxence Chachuat licencié du club de Besse est étudié par la commission.

- Qualifié par le CRJ la saison passée pour la finale des Coqs d'or
- Changeant de catégorie d'âge, passant U14.
- Bien qu'ayant décliné l'appel à intégration au programme d'entraînement été/automne du comité

La commission retient Maxence Chachuat pour la sélection Auvergne sur la CFC des Ménuires pour deux motifs :

- Le parcours sportif réalisé la saison passée en CRJ
- Sa non sélection hypothéquerait ses chances d'accession au programme de la DTN citadine en cas de participations et performances sur les autres étapes du circuit jeune citadin. (l'enjeu pour Maxence, étant l'accès au temps de ski été automne 2015 financé par la DTN et la Commission Citadine Nationale)

Philippe Déat, seul représentant du Club de Besse à la réunion est chargé de contacter la famille pour l'informer de la position de la commission Alpine, concernant Maxence.

En cas de réponse favorable de la famille, l'inscription à la CFC des Ménuires sera faite par la commission Alpine, au même titre que les jeunes en programmes Comité faisant partie de la sélection CFC pour les Ménuires.

Pièce jointe : la convention du collège Pavin, adressée le 9 octobre 2014 au siège du Comité.

Prochaine réunion de la commission alpine le vendredi 28 novembre.

Seront passées les échéances de la Commission Nationale Alpine du 7, des journées techniques des 8 et 9 novembre à Annecy et l'Assemblée Générale d'Ussel. Si des choses sont à reprendre nous réunir après devrait nous permettre de nous adapter

Levée de séance 20h30